



CIRQU'AOUETTE

25-27, rue Auguste Lançon 75013 Paris • Téléphone 01 45 80 29 75

Courriel : contact@cirquaouette.org • Site : www.cirquaouette.org

Personne à contacter : SOPHIE PAJER

Enfants à partir de 6 ans et jusqu'à 13 ans

Les stages sont organisés pour permettre à chacun de développer un aspect de sa personnalité qui le valorise.

Le matin sera dédié à l'apprentissage des techniques du cirque : acrobatie, équilibre sur objets : boule, rouleau américain, acrobatiques divers, échasses, monocycle, fil, trapèze, jonglerie.

L'après-midi a pour objectif de mettre en scène les acquis de la matinée. Grâce aux expressions corporelles, au mime, au jeu d'acteur et à l'imaginaire, chacun peut explorer ses possibilités créatrices.

Au fil de l'apprentissage, le choix d'une technique de prédilection permet de créer son univers pour aboutir au jeu du spectacle.

A la fin du stage, la présentation du travail sous forme de cabaret permet à chacun de s'insérer avec sa personnalité et ses propres capacités, à son rythme.

Nous ne prenons en charge **ni le repas de midi ni les éventuelles collations**. Les parents devront préparer un panier-repas chaque jour. Nous nous assurerons que les enfants s'alimentent correctement.

DATE et HORAIRES :

Vacances d'Hiver : du lundi 27 février au vendredi 03 mars 2023 de 10h à 17h

PRIX du STAGE : 300€

Le stage aura lieu sous condition d'un minimum de 8 enfants inscrits

15€ supplémentaires seront à verser si l'enfant n'est pas adhérent à l'association.

TENUE VESTIMENTAIRE :

L'enfant doit être habillé avec des vêtements sports (caleçon, jogging/tee-shirt), doit porter un masque et être chaussé **obligatoirement** d'une paire de rythmiques/chaussons de gymnastiques. Les enfants ne doivent porter aucun bijou, les cheveux longs doivent être attachés.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Important : Le dernier délai pour s'inscrire : Une semaine avant le début du stage.

Une option d'inscription peut se faire par téléphone. Elle sera enregistrée à réception de la feuille d'inscription et du montant des arrhes fixé à un tiers du prix total du stage, soit **100€**. Une confirmation vous sera alors adressée par courriel. Vos arrhes vous seront restituées en cas d'annulation du stage. Les parents s'engagent à régler la totalité du stage dès que les cours auront commencé.

En cas de désistement :

Plus de deux semaines avant le début du stage, les arrhes seront intégralement restituées. Moins de deux semaines avant le début du stage, 50% des arrhes seront conservés par l'organisateur, 4 jours avant le stage, l'intégralité des arrhes sera conservée.

Conditions d'assurance :

L'enfant doit être adhérent à l'association pour être titulaire de la licence-assurance fédérale qui assure en responsabilité civile et indemnisation des dommages corporels. **Il doit présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique des techniques du cirque ou une décharge médicale (à demander par mail) pour commencer le stage.**